

Compte-rendu du rendez-vous avec l'assistante parlementaire Alexia Masson de la députée Emilie CARIOU le jeudi 14 octobre 2021 en sa permanence de Verdun.

Participants : Alexia MASSON, assistante parlementaire, 2^{ème} circonscription de la Meuse

Roxane JACQUERAY, secrétaire

Serge BOUNAIX, co-coordonateur FFMC 54-55

Pascal WOLF, membre des bureaux FFMC 54-55 et AFDM Lorraine

OBJET : Exposé des problématiques 2 Roues Motorisés actuelles

La députée en pleine session parlementaire n'a pu être présente mais a souhaité qu'une rencontre se tienne après des mois passés depuis notre demande de rendez-vous.

C'est donc son assistante parlementaire qui va prendre note de nos demandes.

Dans un premier temps nous présentons la FFMC, ses origines et ses réalisations pour résoudre les problèmes rencontrés par les motards. Abrogation de la vignette fiscale, création de l'assurance Mutuelle des Motards, création du mensuel Le Pavé dans la Mare devenu Moto Magazine, création de l'Association de Formation Des Motards, création de la FFMC Loisirs, co-fondation de la fédération européenne des associations de motards (FEMA), participation au Conseil National de la Sécurité Routière, réforme du permis, agrément Education Nationale pour intervenir dans les collèges (Education Routière de la Jeunesse) etc...

Nos interlocutrices ne sont pas totalement novices ayant conservé en mémoire la rencontre avec Bernard WALTZ, ancien coordinateur de la FFMC 54.

Politiquement la députée Emilie CARIOU n'est plus membre de la République En Marche depuis le printemps 2020 et se revendique aujourd'hui « Sans Etiquette » et rattachée au mouvement « Les Nouveaux Démocrates ».

Sans que nos interlocutrices puissent s'exprimer au nom de leur députée, leur ouverture à la discussion et à nos arguments laisse penser que ceux-ci sont bien perçus.

Sur le Contrôle Technique voté par les députés européens LFI, LREM, PS mais aussi LR nos interlocutrices entendent nos arguments sur la cause marginale de l'état des 2 Roues

FFMC54, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



Motorisés dans les accidents et donc son absence de fondement. Mal informées elles en voyaient surtout l'intérêt pour les cyclomoteurs. Nous leur avons rappelé que sur un 2RM tout était visible à l'œil nu et que les contrôles de sécurité étaient enseignés pour l'obtention du permis. Par rapport au bruit le CT n'apporterait aucune solution compte-tenu de la facilité de remettre puis ré-enlever chicane ou pot d'échappement non homologué. De même pour la pollution les 2RM ayant été oubliés dans l'amélioration des normes anti-pollution et étant donc majoritairement conformes à leur mise en circulation (pas de diesel) jusqu'à l'alignement au début 2021 de la norme moto Euro 5 sur la norme auto Euro 6.

Sur les ZFE (instaurée à Nancy au 1^{er} juin 2021) dont nous dénonçons la conception basée sur la vignette CRITAIR. Tout en étant favorable à la lutte contre la pollution de l'air nos interlocutrices ne semblent pas favorables à ce dispositif qui pénalise les habitants des zones rurales. Il est en effet plus facile à un parisien de prendre un vélo ou les transports en commun pour se rendre au cinéma ou chez le médecin que dans un département peu peuplé comme la Meuse. Et de nombreux meusiens risquent d'être pénalisés en cas de déplacements dans les métropoles voisines.

Sur le 80 km/h le département a pris un arrêté pour repasser toutes les routes sous sa juridiction qui étaient précédemment à 90 km/h à cette vitesse, entrant en opposition avec la Préfecture qui a attaqué cette décision devant le Tribunal Administratif. En Meuse territoire rural et peu peuplé le 80 km/h est difficilement compréhensible. Nous abordons de plus le danger des distracteurs de conduite (téléphone notamment) qui augmente avec l'abaissement de la vitesse. De plus le port d'équipements de sécurité, au-delà du binôme obligatoire casque et gants, se développe, de plus en plus de motards ayant conscience de leur vulnérabilité. Ce qui impacte les conséquences des accidents.

FFMC54, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la



Sur les infrastructures routières, si certains axes sont bien suivis, la Meuse est contrainte par le budget d'un département rural dont la population ne figure pas parmi les plus riches. C'est un point sur lequel nos interlocutrices sont bien conscientes de l'importance pour la sécurité routière notamment des 2 roues en général.

Concernant la participation de la FFMC aux Commissions Départementales de Sécurité Routière, l'assistance parlementaire trouve notre participation légitime et la députée interviendra auprès de la Préfecture pour soutenir notre candidature sans attendre l'échéance 2024 prévue par celle-ci.

Conclusion :

Si nous regrettons de n'avoir pu rencontrer la députée en personne, nous avons pu apprécier un dialogue de qualité sans préjugés et une vision partagée sur de nombreux points. Nous ne manquerons pas de redemander un rendez-vous avec la députée avant que ne commence les campagnes présidentielle et législative au printemps.

FFMC54, 10 rue Opalinska 54140 Jarville la Malgrange

Mouvement FFMC :

La FFMC est membre de la

